

# LA LEXICOGRAPHIE LATINE EN FRANCE

## Avant et après Félix Gaffiot

Si la philologie représente un travail perpétuellement remis en question et lentement amélioré, cela est particulièrement vérifiable dans la lexicographie. Chaque lexicographe est tributaire de ses prédécesseurs qui lui fournissent le matériel qu'il est amené à compléter et à vérifier. Le *Dictionnaire illustré latin-français* de Félix Gaffiot (Hachette, 1934) n'échappe pas à la règle : il est le produit d'une longue suite de dictionnaires, dont certains sont nommément signalés. On ajoutera seulement l'effort nullement méprisable de l'Antiquité et du Moyen Âge et on se gardera d'omettre les dictionnaires scolaires qui tous ont des mérites. On évoquera aussi les travaux postérieurs à Gaffiot, qui ne représente évidemment ni un début absolu ni un terme définitif.

L'Antiquité latine n'a pas ignoré la lexicographie, mais, sans jamais prétendre à l'exhaustivité, elle s'est limitée à des cas particuliers, par exemple l'interprétation des mots rares et obscurs, les *glossae*, réunis dans l'ordre alphabétique par Verrius Flaccus, sous Auguste, dont le *De uerborum significatu* sera abrégé par Festus au II<sup>e</sup> siècle, résumé à son tour par Paul Diacre sous Charlemagne<sup>1</sup>. Autre préoccupation les synonymes<sup>2</sup>, dont on scrute les différences, *differentiae*, tel est l'objet des livres IV-V de Nonius Marcellus, qui pour le reste de son *De compendiosa doctrina* en vingt livres traite de stylistique, de grammaire et de divers champs sémantiques. Les vingt livres de la somme d'Isidore de Séville (mort en 636), les *Etymologiae*, constituent une encyclopédie du savoir contemporain, en partant des arts libéraux et en ordonnant les connaissances selon une distribution lexicale avec un recours ultime à

---

(1) Ferdinand Heerdegen, *Lateinische Lexikographie*, 1 *Geschichte und Literatur der lateinischen Lexikographie*, p. 497-502, d. F. Stolz / J. H. Schmalz, *Lateinische Grammatik*, 3<sup>te</sup> Auflage, München, Beck, 1900, donne des informations excellentes. Sur les latinistes concernés, voir les notices très précises de Wilhelm Pökel, *Philologisches Schriftsteller-Lexikon*, Leipzig, 1882 (reprod. Darmstadt, WB, 1966). Très détaillé, des origines grecques au XIX<sup>e</sup> siècle, John Edwin Sandys, *A history of Classical Scholarship* I-III, Cambridge UP, 1903-1908.

(2) Cf. Pierre Flobert, *Les differentiae chez les grammairiens latins ou le refus de la synonymie*, pp. 11-23, dans *Lingua Latina* 2 (Les problèmes de la synonymie en latin), Paris, PUPS, 1994.

l'étymologie<sup>1</sup>. Les glossaires fleurissent au Moyen Âge, ainsi Papias au XI<sup>e</sup> siècle et Osbern au XII<sup>e</sup>, mais les premiers lexiques systématiques seront élaborés durant la Renaissance italienne, par Hugutio de Pise au XIII<sup>e</sup> siècle et surtout par Jean de Gênes, dont le *Catholicon* (1286) sera inlassablement copié jusqu'à son impression en 1460<sup>2</sup>.

Ambrogio da Calepio (Ambrosius Calepinus 1440-1511, un augustin mort aveugle) marque un nouveau départ avec son remarquable *Dictionarium Latinae linguae* de 1502 (le mot est sa création), dont les lemmes, d'abord nantis de leur correspondant grec, seront traduits en sept langues, puis en huit (*Dictionarium octolingue*: latin, hébreu, grec, français, italien, allemand, espagnol, anglais). Sans cesse réédité et complété (les deux premières rééditions sont l'œuvre de Calepinus), le *Dictionarium* eut une durée séculaire – la dernière édition date de 1779 – et valut à son auteur une métonymie glorieuse : *calepin* (« registre, carnet »). L'édition de 1609 (914 pages in-folio), publiée à Genève par Jean Passerat, se distingue par sa clarté et sa richesse ; elle englobe aussi des noms propres et marque soigneusement les quantités vocaliques. Son succès est amplement mérité : c'est bien lui le père fondateur de la lexicographie latine<sup>3</sup>.

Parti d'un projet modeste, la réédition de Calepinus, l'imprimeur Robert Estienne (1503-1559) en vint à tirer un véritable feu d'artifice, fournissant à la France une gamme lexicographique latine-française complète. Jacques Fontaine suggère une relation avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) qui francise les pièces juridiques et ouvre ainsi un marché pour les dictionnaires bilingues. Le plus impressionnant est le *Thesaurus linguae Latinae* (1532), paru d'abord en un volume in-folio, puis développé en trois volumes en 1541. L'édition de 1573 comporte quatre tomes sur deux colonnes : I A-C et II D-I en pagination continue (1 362 pages), III L-R et IV S-Z, 752 pages et 449 pages respectivement, suivis de douze index. Les mots, cités dans leur contexte, se suivent dans l'ordre alphabétique (préfixés et composés sont à leur place) ligne par ligne ; les exemples, choisis pour illustrer les emplois, ont la même présentation, les références sont capricieuses : auteur seul ou mention du passage précis, les traductions manquent souvent, les articles longs sont divisés en paragraphes (notés §) non numérotés : *causa* contient, pages 431-434, 7 colonnes 1/3 et 20 §. L'impression est assez compacte, ce qui rend la consultation difficile ; rien sur les quan-

(1) Voir une autre somme de Jacques Fontaine, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*, 1-2, 1959 et 3, 1983, Paris, Études augustiniennes.

(2) Lire un précieux chapitre de Jacques Chomarat, *Les Dictionnaires* (Papias, Hugutio, le *Catholicon*), dans son admirable livre *Grammaire et rhétorique chez Érasme I*, pp. 192-201, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

(3) Albert Labarre, *Bibliographie du Dictionarium d'Ambrogio Calepino*, Baden-Baden, Koerner, 1975.

tités vocaliques. L'abondance nuit à la clarté. Ce *Thesaurus linguae Latinae* (c'est le premier emploi en ce sens, « inventaire ») recevra un pendant gréco-latin, dans les cinq volumes du *Thesaurus Graecae linguae* (1572) d'Henri Estienne (1531-1598), fils de Robert, que l'opération conduisit à la ruine : fâcheux trésor<sup>1</sup>. Beaucoup plus court et très maniable est le *Dictionarium latinogallicum* (1543) en petit format in-8° : *causa* s'étend sur un peu plus de 2 pages et demie, 5 colonnes, avec 15 §. La référence se réduit à l'indication de l'auteur. Tout petit (création plaisante de Robert Estienne) : le *Dictionariolum puerorum* (1551), sur 173 pages ; l'auteur est quelquefois donné ; *causa* occupe deux lignes : *cause, raison, cause ou procès, excuse, occasion* (Virg., Cic., Ter.). Ce n'est pas tout : il y a encore le *Dictionarium propriorum nominum* (1549) et le *Dictionnaire françois-latin* (1549), premier exemple français de *dictionnaire*. L'édition du *Nouveau Testament* en grec provoquera l'installation de Robert Estienne à Genève en 1551 à la suite des violentes attaques de la Sorbonne<sup>2</sup>.

Le seul successeur digne de Robert Estienne, mais dans un domaine différent, le latin médiéval, est Charles du Fresne du Cange (1610-1688) dont le *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis* (1678) repose sur des lectures directes, ce qui lui assure une solidité à toute épreuve. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, on se contente d'abord des nombreuses rééditions, plus ou moins adaptées. L'Allemagne prend la relève avec Johann Matthias Gesner, *Novus Thesaurus* en 2 vol. (1749) et Immanuel Johann Gerhardt Scheller (1783), puis c'est le retour à l'Italie avec le travail colossal d'Egidio Forcellini (1718-1771), professeur au séminaire de Padoue : *Totius latinitatis lexicon*, imprimé après de multiples vicissitudes<sup>3</sup>. Le premier, il dépouilla aussi les inscriptions et un *Onomasticon* pour les noms propres fut ajouté plus tard par V. De Vit et G. Perin. Au XIX<sup>e</sup> siècle l'Allemagne joue un rôle prépondérant, d'abord avec Wilhelm Freund (1844-1845), d'ailleurs tributaire de Forcellini, dont le *Grand dictionnaire de la langue latine*, très bien présenté, eut l'honneur d'être traduit en français par Napoléon Theil avec la mention des références complètes (3 vol. in-4°, 1855-1856 chez Didot).

(1) Le *Thesaurus* d'Henri Estienne a été réédité et revu sous la direction de K. B. Hase, W. et L. Dindorf par Didot, en 1831-1865, 8 vol. Livre ancien : Léon Feugère, *Essai sur la vie et les ouvrages d'Henri Estienne*, Paris, Delalain, 1853 ; mise au point récente : *Henri Estienne*, Cahiers V. L. Saulnier 5, Paris, Presses de l'ENS, 1988.

(2) Travail définitif : Elizabeth Armstrong, *Robert Estienne Royal Printer. An historical Study of the Elder Stephanus*, Oxford UP, 1954; revised edition, Abingdon, Courtenay Press, 1986.

(3) Terminé en 1753, mais, après la révision (1754-1755), il fallut encore triompher de maints obstacles. Quant à Jacopo Facciolati, collègue plus âgé de Forcellini et lexicographe connu (1682-1769), il mit tous ses efforts à inscrire son nom... sur la page de titre. Les rééditions améliorèrent l'ouvrage, principalement celles de G. Furlanetto (1827-1841), V. De Vit (1858-1879), F. Corradini (1864-1890) et enfin Giuseppe Perin (1913-1920), qui republia l'*Onomasticon* inachevé de V. De Vit, I-IV, A-O (1858-1887) en deux tomes.

Louis Marie Quicherat (1799-1884), dont les prénoms garantissent les sentiments royalistes de ses parents, reconnaît d'emblée sa dette à l'égard de Robert Estienne et des quatre lexicographes qui l'ont précédé<sup>1</sup>. Normalien de la promotion 1819, comme Louis Hachette qui devint son éditeur (et celui de Littré, un vieux camarade de lycée), Louis Quicherat, agrégé des lettres en 1826, n'avait aucune disposition pour l'enseignement ; Georges Perrot observe dans sa notice de l'*Annuaire de l'ENS* (1885), qu'« il aimait trop à se taire pour réussir comme professeur ». Après vingt années de lycée, il se réfugia à la Bibliothèque Sainte-Geneviève où il fut successivement sous-bibliothécaire en 1849, puis conservateur en 1864. Rappelons que son frère cadet, Jules (1814-1882), fut directeur de l'École des Chartes, où son buste accueille les visiteurs et, après avoir bataillé contre l'équation Alésia-Alise, il publia les pièces du procès de Jeanne d'Arc et une histoire du costume. Louis Quicherat adorait la musique et en rédigea plusieurs manuels, telle est l'origine de son goût pour la prosodie et la métrique ; il consacra même une énorme biographie au ténor Adolphe Nourrit qui triompha dans Meyerbeer (3 vol., 1867). Il publia d'abord chez Hachette une multitude de manuels et d'éditions classiques. Dans le domaine scientifique son coup d'essai est un chef-d'œuvre : le *Thesaurus poeticus* (1836) après dix ans de travail ; c'est un répertoire exact et complet du vocabulaire poétique latin, en principe destiné aux élèves soumis aux exercices de vers latins, mais en réalité une source fondamentale pour la prosodie, les synonymes, les antonymes et la phraséologie poétique. Sa méthode est inattaquable : « Je me suis résigné à lire tous les poètes latins de Livius Andronicus à Fortunat la plume à la main » (p. I et V). Sûr de lui, il veut faire oublier le *Dictionnaire poétique* du P. Vanière (1722) et il exécute sans pitié en une formule le dernier *Gradus ad Parnassum* paru en Allemagne : « Je rendrai à l'auteur le service de ne pas le nommer » (p. VI). En 1875, après plus de 100 000 exemplaires vendus, il publie une nouvelle édition recomposée, corrigée et enrichie du matériel des poètes tardifs.

Mais cela ne suffisait pas à sa gloire ; pendant près de dix ans, il prépare un *Dictionnaire latin-français* qui parut en 1844. Pour aller deux fois plus vite, il s'associe un camarade de la promotion 1818, Amédée Daveluy (1798-1867), son antithèse : brillant, éloquent, portant beau, dominateur, un vrai seigneur, le meilleur professeur de rhétorique de Paris. Louis-Philippe le fit même passer du lycée Charlemagne au lycée Henri IV en 1838 dans la classe de son fils, le duc d'Aumale, qui rem-

(1) Gesner, Scheller, Forcellini et Freund. Outre la notice de G. Perrot souvent reproduite, on utilisera la *Grande Encyclopédie* et les indications d'H. Chatelain dans les rééditions des dictionnaires de Quicherat.

porta le premier prix de discours français au Concours général de 1839. C'était la gloire ; Daveluy fut donc invité à la cour et en 1846 nommé à l'École Française d'Athènes, premier directeur, sans avoir rien écrit et sans la moindre formation archéologique. Il y tint cependant fort bien sa place jusqu'à sa mort et organisa solidement le travail des autres<sup>1</sup>. La préface du dictionnaire résume la méthode lexicographique : recours aux sources en incluant les inscriptions, vérifications, contrôle des emplois en vers et en prose, traduction des exemples, résumé en tête des articles longs pour faire ressortir le classement – en principe historique – des significations, numérotation des paragraphes, particularités morphologiques et syntaxiques, prosodie. Hélas, pas de références précises, c'était impossible dans un ouvrage scolaire. 1 500 mots étaient ajoutés, pris en majorité chez les auteurs tardifs. Un volume particulier contenait le vocabulaire des noms propres. Vrai lexicographe, Quicherat édita encore Nonius Marcellus en 1872 et publia en 1862 des *Addenda lexicis Latinis* (2 000 mots) ; ses *Mélanges de philologie* rassemblent des articles (1879). Son *Dictionnaire français-latin* (1858) rend encore service aujourd'hui. Il fut élu à l'Académie des Inscriptions en 1864. Usé par seize heures de travail quotidien et « fatigué par l'âge », Quicherat connut une « vieillesse difficile » (Georges Perrot) ; sujet à des pertes de mémoire, ne reconnaissant plus ses amis, il se mura dans le silence à partir de 1880 ; seule une conversation latine ou une lecture de vers latins ranimait son attention.

N'ayant plus la force d'introduire dans son *Dictionnaire* (300 000 exemplaires vendus) les milliers de notes qu'il avait accumulées, il laissa ce soin à son petit-neveu et filleul Émile Louis Marie Chatelain (1851-1933), bibliothécaire, puis conservateur à la bibliothèque de la Sorbonne (1881-1906), directeur-adjoint à l'École Pratique des Hautes Études, dont il fut le secrétaire pendant des décennies (1878-1926)<sup>2</sup>. Paléographe et codicologue réputé, sa *Paléographie des classiques latins* en 14 vol. (1884-1900) est fondamentale, il était un excellent latiniste, ancien farnésien (1876-1877, comme diplômé de l'EPHE et comme licencié). Il fut élu à l'Académie des Inscriptions en 1903 et honoré de *Mélanges* en 1910. Sept ans lui furent nécessaires pour la nouvelle édition du *Dictionnaire* (1890), avec l'incorporation des noms propres dûment contrôlés et 4 000 additions ; il enregistra des progrès philologiques importants dans l'établissement des textes, même classiques, procéda aussi à des suppressions, toujours difficiles, et ajouta quelques réfé-

(1) Outre la notice de l'*Annuaire* (H. Patin, 1868, pp. 3-4), voir le *Dictionnaire de biographie française* de Roman d'Amat (qui s'arrête malheureusement à L) ; des détails et un portrait (p. 39) dans Georges Radet, *L'Histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, 1901.

(2) *Dictionnaire de biographie française* et les nécrologies de F. Brunot, CRAI 1933, 461-464, puis de M. Aubert, CRAI 1938, 201-214.

rences. La révision d'Émile Chatelain avait mis à profit les fiches de Quicherat et les conquêtes de la lexicographie, mais l'expérience du latiniste joua aussi un grand rôle. Le nombre des pages était passé de 1 292 à 1 515, avec les noms propres.

Chose rare (les dictionnaires scolaires ne se citent jamais), Chatelain mentionnait non seulement Freund, désormais traduit, mais aussi Charles Lebaigue, un professeur agrégé qui a publié de nombreux ouvrages scolaires chez Belin pendant quarante ans. Son dictionnaire (1867, 27<sup>e</sup> édition – refondue – 1901, 1 372 pages) est bien fait, très clair, solide mais sans résumés ni innovations lexicographiques ; les traductions sont correctes, parfois élégantes, sauf pour les vocabulaires spéciaux où elles sont défectueuses. Le lexique tardif est peu abondant. Les noms propres sont incorporés. L'apport personnel est en définitive très mince, ce bon professeur n'était pas un savant.

Les progrès étaient encore venus d'Allemagne avec le dictionnaire de Reinhold Klotz en 2 volumes, 1853-1857, riche, mais touffu et peu sûr, alors que Karl Ernst Georges (1806-1895) apportait beaucoup de minutie dans le contrôle philologique des mots et des exemples, dans la phraséologie, la morphologie et la syntaxe, sans donner de références précises sauf dans des cas particuliers, à la différence de Freund, adapté par les Américains Charlton T. Lewis et Charles Short (Oxford, 1879). Georges avait commencé par réviser le dictionnaire de Scheller, avant de le refondre sous son nom en 1837 et de remanier son *Handwörterbuch* en 1879-80, 7<sup>e</sup> édition, 2 volumes.

Eugène Benoist (1831-1887, ENS 1852, Agrégé des lettres 1859, Institut 1884), élève d'Émile Egger, déploya toute sa puissance de travail pour rénover les études latines en France sur le modèle des Allemands, selon un programme ambitieux, éditant et commentant sur nouveaux frais Virgile (1867-1872) et Catulle (1882, terminé par Émile Thomas en 1890). Il renouvelait la collection des Classiques Hachette (Plaute, Térence, Lucrèce, César, Virgile et Tite-Live avec Othon Riemann). Préférant la science aux faux brillants, il présentait, selon E. Montigny, dans l'*Annuaire de l'ENS* 1888, 79-83, « des leçons sévères, qui ne retenaient peut-être pas les auditeurs de passage », mais il forma, continue-t-il, « des élèves d'autant plus assidus que le professeur songeait moins à leur plaire<sup>1</sup> ». Excellent principe. Constatant le vieillissement des dictionnaires usuels, il nourrit le projet d'en faire un nouveau, mieux imprimé et plus vaste, allant « depuis les origines jusqu'à Charlemagne », vœu pieux qui permettait d'inclure, le cas échéant, au

(1) Voir la *Grande Encyclopédie* ; une notice d'A. Cartault a paru dans la *Revue Intern. de l'Enseignement* en 1888.

moins Bède et Alcuin. Mort à la tâche, il laissa à Henri Goelzer (1853-1929, ENS 1874, Agrégé de grammaire 1877 1<sup>er</sup>, Institut 1923, où il reçut la responsabilité du Nouveau du Cange) le soin de le terminer. Celui-ci était compétent en latin tardif, tel était l'objet de ses thèses sur *La Latinité de saint Jérôme* et sur la langue de *Sulpice Sévère* (1884, en latin) avant d'aborder Avit en 1909, mais sans grande originalité (Hubert Bourgin le décrit comme « pénible à voir et à entendre », son absence d'élégance vestimentaire était légendaire, mais le professeur était jugé solide) ; l'exploitation des relevés de Paucker demandait un contrôle et un élargissement qui n'ont pas été faits. Donc un travail trop souvent de seconde main, des traductions ternes (il a fallu refaire tous ses « Budé », Virgile comme Tacite !) ; le gain lexical marqué parfois par des astérisques ne donnait donc pas l'avantage au *Nouveau dictionnaire* (Garnier, 1892) sur le Quicherat/Daveluy/Chatelain. La typographie était un peu meilleure, mais les articles souffraient de l'absence de numérotation pour les multiples subdivisions. Le manque de références chiffrées, sauf de très rares exceptions, n'apportait aucun progrès philologique. Goelzer publiait encore en 1904 un estimable *Dictionnaire français-latin* et des lexiques abrégés<sup>1</sup>.

1900 représente une date décisive dans l'histoire de la lexicographie latine, grâce au début de l'impression du *Thesaurus linguae Latinae* chez Teubner (Leipzig) sur une base très large (jusqu'à Isidore de Séville), fondée sur des dépouillements nouveaux (l'hommage rendu à Robert Estienne est significatif) : travail collectif allemand fondamental, d'abord rondement mené (I-IV, A-C en 1912), puis ralenti ou suspendu par les deux guerres mondiales : après cent ans, on arrive à la deuxième moitié de P (N n'a pas paru)<sup>2</sup>. Une 8<sup>e</sup> édition du Georges (par son fils Heinrich Georges) gênée par la Grande Guerre (1913-1918, 2 vol.) apporte un progrès considérable, un renouveau philologique marqué (malgré l'absence des références chiffrées, sauf pour les inscriptions et les textes rares ou quelques passages caractéristiques ou difficiles). Le *Lexikon der lateinischen Wortformen* de Karl Ernst Georges (1890) est indispensable pour la morphologie.

Après la Grande Guerre, devant la concurrence, les directeurs de Hachette décidèrent de publier un nouveau *Dictionnaire latin-français*, avec son *Abrégé*, pour remplacer le Quicherat et les lexiques de

(1) Aucune notice dans l'*Annuaire de l'ENS*. Voir, outre le *Dictionnaire de biographie française*, Christophe Charle, *Dictionnaire biographique, Faculté des Lettres*, 1, 1985, 87-88, et les informations piquantes données par Pascale Hummel, *Humanités normaliennes*, Paris, Les Belles Lettres, 1995, pp. 173-174.

(2) Sur l'histoire du *Thesaurus*, voir F. Heerdeggen (cf. n. 1), pp. 515-525 : le rôle d'Eduard Wölfflin fut déterminant ; cf. aussi les *Praemonenda*, parus en 1990, puis Theodor Bögel, *Thesaurus-Geschichten* (1994) et Josef Delz (ed.), *Wie die Blätter am Baum* (1995).

Sommer. Le contrat avec Félix Gaffiot (Liesle 1870-1937), chargé de cours à la Sorbonne, et non « Professeur », fut signé en 1923, avec des conditions financières très avantageuses : une somme de 20 000 francs immédiatement, 150 000 francs échelonnés jusqu'à la livraison du travail prévue pour 1928 (et l'*Abrégé* en 1929). Délai très court comparé à ceux de Quicherat et difficile à tenir, mais Gaffiot pouvait recruter et payer des collaborateurs. Son Avant-propos en mentionne sept, auxquels on ajoutera un neveu (on conserve à Besançon des fiches écrites par des mains différentes), outre deux lecteurs d'épreuves, la plus grosse part revenant à René Durand (1864-1962, ENS 1883 1<sup>er</sup>, Agrégé de grammaire 1885 1<sup>er</sup>), chargé de cours à la Sorbonne comme lui, et de plus professeur à l'ENS (1889-1931), où ses corrigés de thème latin étaient légendaires. Trop modeste pour écrire, il a rendu d'éminents services au cours de sa longue existence, en relisant les publications de ses amis, dont Alfred Ernout, et de ses élèves, par exemple Léopold-Albert Constans et Jean Bayet. C'est à lui que Gaffiot dédiera son œuvre, en des termes emphatiques (« son ancien élève, son collègue, son ami ») dont François Kerlouégan a retrouvé l'origine rythmique à Besançon sous le buste du peintre d'histoire bisontin Théobald Chartran (1849-1903) : « ses compatriotes, ses admirateurs, ses amis ». Comtois de souche, fils d'instituteur, aussi secrétaire de mairie et chantre, qui mourut tôt laissant sa nombreuse famille dans la gêne, il fut formé à Pontarlier où le boursier pensionnaire se rendait chaque semaine à pied (prix d'excellence en Rhétorique), étudiant à Lyon, Agrégé des Lettres en 1898 5<sup>e</sup>, Docteur avec *Le Subjonctif de subordination en latin* (1906, couronné par le prix Bordin) et une thèse latine sur *si* interrogatif (1904, dédiée à Émile Jullien, professeur à Lyon), il a publié des articles de syntaxe et de critique textuelle d'abord dans la *Revue de Philologie*, puis dans des revues belges. Des manuels de latin fondés sur la traduction des textes et même des cahiers-guides illustrés, un livre au titre emblématique : *Pour le vrai latin* (1909) avaient fondé sa réputation de chasseur de conjectures et de fausses lois de syntaxe : d'abord et toujours les textes ; il eut l'honneur de collaborer aux *Mélanges* Louis Havet en 1909 (il était alors professeur de Rhétorique au lycée de Clermont-Ferrand).

Arrivé à la Sorbonne en 1910 grâce au soutien de René Durand, notre fringant latiniste (surnommé « le mousquetaire » par ses élèves à cause de sa moustache conquérante), proclamait volontiers, dit-on, « il y a deux latinistes en France : l'autre c'est René Durand ». Très caustique, polémiste né, il commentait les corrigés de ses collègues devant ses étudiants ravis. Devenu en 1919 le remplaçant d'Auguste Cartault retraité (1847-1922, ENS 1866 1<sup>er</sup>, Agrégation des Lettres 1869 1<sup>er</sup>), Gaffiot pouvait entrevoir un bel avenir. Hélas ! en 1927, n'ayant pas



réussi à obtenir une chaire de Professeur à la Sorbonne (peut-être contre Marouzeau, qui exécuta dans la RÉL XII, 1934, son dictionnaire, et au tome XVI, 1938, son édition du *Pro Archbia* ; Gaffiot n'adhéra d'ailleurs jamais à la Société des Études Latines), il devient en 1927, à la mort de Jérôme Brochet, faute de mieux, Professeur, puis Doyen à Besançon, où il forma de nombreux Agrégés de grammaire. Il sera mis à la retraite en 1937, en vertu de la nouvelle législation. Cénophile truculent, fin gourmet et grand connaisseur, Gaffiot disposait d'une cave prodigieuse, qu'il appelait sa « bibliothèque » et qui contenait, selon ses dires, 25 000 bouteilles, payées par son dictionnaire. La dispersion lors de la vente en 1938, après les partages entre ses héritiers (la famille était très nombreuse : il avait sept frères et sœurs, dont deux morts très jeunes), laisse apparaître sur l'affiche la qualité et la nature des appellations : dix caisses de Charmes-Chambertin 1926, quatre de Lafite-Rothschild, etc. ; il possédait même une vigne à Liesle. Toutes les bonnes années, de 1919 à 1934 sont représentées ; les bouteilles de « l'oncle Félix » célébrèrent longtemps les événements familiaux. Ce célibataire aimait recevoir. Dans un pavillon de son jardin, il traitait royalement ses invités : parfois de midi à six heures du matin ; cela faisait un certain bruit, disait-on. Son hospitalité s'étendait naturellement à ses élèves. Il mourra en 1937 dans un accident d'automobile au retour d'une dégustation en Bourgogne : s'étant endormi auprès du conducteur la nuit venue, il ferma la clef de la batterie en faisant un faux mouvement et l'automobile déroutée heurta une souche dans le noir. Il mourut quelques jours plus tard à l'hôpital. On lui fit à Liesle des obsèques solennelles, avec discours et professeurs en toge devant les enfants des écoles<sup>1</sup>.

Le *Dictionnaire illustré*, paru en 1934, donc six ans après la date prévue (son *Abrégé* date de 1936), rencontra immédiatement un énorme succès et relégua les autres dictionnaires dans l'oubli. Sa présentation y est sûrement pour quelque chose à cause des figurines, tirées du *Dictionnaire des Antiquités*, qui illustrent et égayaient les articles, et de la typographie claire et aérée, qui facilite beaucoup la lecture des articles clairement analysés en parties et en paragraphes dûment numérotés.

---

(1) Pierre Monat, directeur du Centre Félix Gaffiot, m'a aimablement communiqué de nombreux documents. Les pièces importantes sont les discours de Pierre Moreau, le nouveau Doyen de Besançon, et d'Édouard Galletier, recteur de l'Académie de Besançon, prononcés aux obsèques et publiés dans la presse, et une excellente nécrologie d'Albert Monnot parue dans la revue *Franche-Comté et Monts-Jura* décembre 1937-janvier 1938. En 1970, pour le centenaire de Gaffiot, il y eut une cérémonie, agrémentée de discours, dont celui de Guy Jacquemain, *Voici cent ans naissait à Liesle Félix Gaffiot* ; autres commémorations : 1984 (cinquantenaire) et 1994 (soixantenaire du dictionnaire) avec une spirituelle conférence de François Kerlouégan : *De Liesle à Liesle : les tribulations du Mousquetaire Félix Gaffiot* (Bull. Arelab 37, 1994). Outre F. Kerlouégan, le meilleur connaisseur de Gaffiot, je remercie Mademoiselle Marie-Magdeleine Gaffiot, gardienne vigilante des souvenirs familiaux, qui m'a libéralement fourni documents et informations.

Quel contraste avec les autres dictionnaires, grisâtres et compacts ! Seconde innovation : les références chiffrées des auteurs cités dans les exemples ; enfin, plus importante encore, la traduction méticuleuse et généralement heureuse de ces exemples. Une aubaine pour les élèves qui pouvaient faire dans leurs versions une marqueterie de citations traduites ou même se reporter facilement au texte pour en savoir plus... Sur des questions litigieuses Gaffiot renvoie généreusement à ses propres articles. Une négligence grave cependant : le typographe n'a pas noté les quantités sur les voyelles majuscules (on ne peut savoir si le *a* de *Afer* est long ou bref). On a noté depuis longtemps que les *Man-dubii* y étaient considérés comme des Séquanais, alors qu'Alésia était assimilée à Alise sur la carte. L'éditeur a dû imposer un schéma pris dans une édition classique. Le patriotisme comtois de l'auteur a donc été fortuitement trahi.

Est-ce vraiment une œuvre scientifique ? L'information, à part le recours très épisodique au *Thesaurus*, date du XIX<sup>e</sup> siècle. La Grande Guerre ayant empêché les relations scientifiques avec l'Allemagne pour longtemps (Gaffiot fut mobilisé volontaire et tomba gravement malade), la 8<sup>e</sup> édition du Georges n'a pas été exploitée. Les éditions récentes ne sont pas utilisées : Ennius, Lucilius, Festus, Pomponius Mela, Apulée, Tertullien, Ausone, Sidoine, Fortunat, entre beaucoup d'autres ; Priscien est mal traduit, comme la plupart des grammairiens. Les textes techniques, Celse, Columelle, Vitruve, etc., ne sont pas étudiés de façon satisfaisante. Le droit et les institutions ont reçu un traitement insuffisant. Un historien sursautera en lisant qu'Alexandre est le fondateur du royaume de Macédoine. Les inscriptions dépendent d'éditions périmées (Gruter 1603, Doni 1731, Orelli 1856), le *CIL* I est mentionné d'après Mommsen 1863, ou bien il y a la seule mention INSCR., comme ECCL., BIBL., GLOSS, références aveugles. Il existe beaucoup d'absences dans la liste des auteurs, même plusieurs parties de la Bible : *Esther*, *Joël*, *l'Épître aux Romains*, etc. ; le vocabulaire chrétien est à peine abordé, malgré les excellents travaux parus avant 1930 : Gaffiot ne s'y intéressait visiblement pas. Le latin tardif : Grégoire de Tours, Grégoire le Grand, la *Loi salique*, Bède, Alcuin est presque totalement absent. Le vocabulaire géographique est très défectueux. Il est à regretter enfin que le lexique soit expurgé comme dans tous les autres dictionnaires scolaires (c'était obligatoire à l'époque). Les abréviations sont inconstantes ou insuffisantes : S. avec MACR. désigne les *Saturnales* ou le commentaire du *Songe de Scipion* ; avec CAES., C. et G. sont parfois confondus, comme ailleurs Lucain et l'évangile selon saint Luc ou encore Ennius et *l'Eunuque* de Térence. Les erreurs de références sont nombreuses et on suit parfois leur trace jusque chez Lewis/Short et Freund, voire plus haut ; leur détection n'est pas toujours facile : on ne peut pas tout

vérifier ! Les étymologies sont périmées : *patior* renvoie à *παθεῖν* ! Enfin, même si les traductions sont souvent satisfaisantes, on trouve chez elles (outre le terme obligé *embûches*) une langue trop archaïque : *assiette* (position), *énervé* (amollir), *bardes* (vêtements), *lasciveté*, *limaçon* (escargot), *menterie* (mensonge), *serrer* (ranger), *souffrir* (supporter), *succéder* (réussir) ou des étrangetés : *carré long* (= rectangle), *colluder*, *débonter*, *hirsuteux*, *orphelinage*, *récalcitrer*, avec une foule de verbes réfléchis inattendus : *s'augmenter*, *se bifurquer*, *se déborder*, *s'engraisser*, *s'enrouiller*, *se fondre*, *s'invétérer*, *se passer*, *se rapetisser*. Qui accepterait aujourd'hui la traduction d'amulette ou de phylactère par *préservatif* ?

En conclusion, pas de progrès véritable depuis Quicherat/Dave-luy/Chatelain (les résumés ont été sacrifiés), pas d'enrichissement lexical, une attention trop exclusive donnée au latin classique dont le traitement est d'ailleurs en général excellent (on se demande si les versions latines traditionnelles n'ont pas été particulièrement exploitées), une multitude de mots-fantômes (cf. *emarcus*, nom de cépage – circonstance aggravante –, avec un *e* parasite), pas d'annexes (en dépit de Bailly son modèle théorique et de Lebaigue), la doctrine sémantique est flottante et assez empirique malgré les principes lexicologiques solides d'Ernout et Meillet (1932) : le concret passe automatiquement avant l'abstrait, le propre avant le figuré, le simple avant le complexe. Un exemple clair : *tibia* « flûte » est en réalité le sens premier, avant *tibia* ou *jambe*. Trop souvent c'est le sens courant qui est placé en tête, même si l'on prétend partir de l'étymologie et suivre l'histoire. La chronologie est généralement méprisée, on le voit clairement dans la succession des exemples<sup>1</sup>. On comprend que les éditeurs, dans les années 1990, aient décidé de rénover le Gaffiot périmé à bien des égards (la gravure des cuivres étaient usée pour le texte comme pour les gravures), le vieillissement était accentué par le brillant renouvellement des études philologiques, tant pour les inscriptions que pour les textes littéraires et techniques, en particulier pour l'époque tardive, alors que pointait le spectre du passage dans le domaine public... Gaffiot avait puissamment aidé les études latines par son intelligence et sa fermeté, mais son dictionnaire, malgré ses qualités et l'agrément de sa consultation, portait malheureusement sa date.

Cette prise de conscience ne concernait pas que la France : tous les dictionnaires – à l'exception bien sûr du *Thesaurus* – réduisaient à la portion congrue le latin des chrétiens, alors que les études étaient florissantes. De là deux initiatives pour combler cette lacune. Alexander

(1) Sur les principes de la lexicographie latine, voir l'exposé liminaire de W. Freund, les réflexions de F. Heerdegen (cf. n. 1), 509-515 et les *Praemonenda* du *Thesaurus* (1990).

Souter, éminent spécialiste, publiait en 1949 à Oxford, *A Glossary of Later Latin to 600 A. D.* (XXXII-454), où il recueillait l'abondant matériel de ses fichiers. Albert Blaise, d'autre part, après avoir patiemment dépouillé la *Patrologie* de Migne, publiait en 1954 son *Dictionnaire Latin-Français des auteurs chrétiens*, dont le mérite apparaît de plus en plus (2<sup>e</sup> éd. 1962, chez Brepols, 899 pages), si l'on pense que son auteur était professeur de lycée. Il contient la totalité du vocabulaire latin, de Tertullien au VII<sup>e</sup> siècle ; les articles sont très clairs, mais les nombreux exemples ne sont pas traduits. Pour la latinité antérieure un travail similaire s'imposait également, telle fut l'ambition de l'équipe de l'*Oxford Latin Dictionary* (1968-1982, XXIII-2 127 pages), qui a traité sur nouveaux frais tout le matériel disponible jusqu'au II<sup>e</sup> siècle, en tenant compte des énormes progrès de la philologie, sous la direction de P. G. W. Glare à partir de 1972. La rénovation du Gaffiot s'avérait désormais indispensable, d'autant plus qu'il embrassait seul la langue latine jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle.

Le projet éditorial prit forme en 1994 et dès octobre 1995 – après six mois, parfois moins, de travail intense – huit collaborateurs purent me remettre leurs fiches sur le latin des chrétiens, la langue juridique, le vocabulaire de l'architecture et de la mécanique, les emprunts au grec, le latin du haut-empire (Sénèque en particulier). La préface de l'année 2000 donne les noms des latinistes dévoués qui durent sacrifier en 1995 leurs vacances et leurs travaux en cours. Personnellement j'ai relu et intégré ce nouvel apport, parfois remis en vrac, intervenant çà et là (j'ai même dû traiter le latin des chrétiens pour A et B). Les références ont été ajoutées et modernisées, non seulement pour Tertullien, mais encore pour les inscriptions, les glossaires et Festus, les grammairiens, les auteurs techniques ou tardifs. Chaque article long est désormais précédé d'un résumé et suivi des principales particularités morphologiques ; les temps primitifs des verbes sont donnés dans l'ordre normal, infectum, perfectum, supin (quand il existe). Les étymologies ont été ajoutées, en faisant intervenir les apparentements indo-européens, les produits romans, les emprunts anciens de l'allemand et de l'anglais. Le latin est donc environné des langues parentes et de ses développements modernes ; j'en ai profité pour rajeunir la doctrine de l'excellent dictionnaire étymologique d'Ernout/Meillet, publié en 1932, qui n'est plus à jour. Les lexiques spéciaux, scientifiques et techniques, ont reçu un traitement approfondi, dont l'œuvre de J. André est la meilleure illustration. Des mots nouveaux connus par des inscriptions ont été ajoutés, par exemple les *Brittunculi* de Vindolanda. Il manquait dans Gaffiot les termes érotiques : *cunnius* et *cunnilingus*, *landica* et *landicosa*, *paedicare* et même *satureum* « breuvage aphrodisiaque » auquel recourent les héros de Pétrone Arbiter ; encore au XIX<sup>e</sup> siècle le

latin était sévèrement expurgé dans les éditions comme dans les dictionnaires. On connaît la curiosité espiègle de Chateaubriand découvrant l'amour physique dans un Horace non expurgé. Le vocabulaire théologique a été développé et rapporté nommément à ses créateurs, au lieu d'un ECCL. ou BIBL. assez dédaigneux et trop souvent absent. Un simple regard sur la liste des abréviations montre le renouvellement et le développement de la philologie qui dispose maintenant d'éditions scientifiques récentes (le tome IV de la *Correspondance* de Symmaque pour 2002), dont Gaffiot ne donnait aucune idée à cause de ses nombreuses lacunes : le journal d'Égérie (connu depuis 1887) n'était même pas cité.

La refonte du « Grand Gaffiot » offrait donc au public un dictionnaire plus complet, plus riche, plus exact, qui répondait aux exigences scientifiques comme aux impératifs didactiques. L'Éditeur a constitué un atlas en couleurs d'une bonne qualité avec des références précises dans les articles ; j'ai tenu à ajouter les appendices qui manquaient d'une façon incompréhensible : la prosodie et la métrique, la métrologie, le calendrier et une chronologie. Tel quel, sous sa nouvelle forme, le dictionnaire apporte beaucoup de nouveautés à son prédécesseur, tout en conservant sa structure et ses qualités ; la part de Gaffiot reste prépondérante. Une seule suppression, parfois regrettée : les illustrations qui égayaient sa présentation et donnaient parfois quelques informations utiles. Les plaques de cuivre étaient irrémédiablement usées et une nouvelle iconographie aurait exigé un énorme travail et des frais considérables.

Un dictionnaire n'est jamais terminé et la perfection n'est pas humaine. Hélas ! beaucoup d'erreurs subsistent. La première saisie du Gaffiot n'a pas été contrôlée (promesse non tenue) et contenait beaucoup de coquilles, dont la correction a été mon premier travail. Je me suis aperçu trop tard que des mots avaient été sautés, ainsi *implacidus* d'Horace et de plusieurs poètes. Lors de l'insertion des fiches, il y a eu quelques bévues et le secrétaire s'est permis des corrections personnelles que j'ai découvertes avec surprise et parfois accablement (*acre* défini comme un ablatif !). Le travail philologique de Gaffiot et de ses collaborateurs présentait bien des défauts. Certains ont échappé aux trois lectures que j'ai dû effectuer, car la mise en forme a été laborieuse : à chaque changement de disposition typographique des fautes se sont introduites. L'Éditeur a refusé de me soumettre des secondes épreuves : la rentabilité et le temps passaient d'abord ! Depuis la parution, j'ai découvert bien des lapsus et des collègues généreux m'ont communiqué leurs observations. Il faut citer au moins la diligence d'un ancien étudiant de Rennes, aujourd'hui Maître de Conférences à Caen, Olivier Desbordes, qui m'a envoyé trois épais dossiers de corrections ou de compléments, qui

amélioreront singulièrement le dictionnaire. L'Éditeur dispose de l'exemplaire corrigé, prévu pour un nouveau tirage, j'ai moi-même une abondante documentation supplémentaire. On semble malheureusement faire la sourde oreille et pourtant ce serait une occasion de relancer le « Grand Gaffiot » mis à jour, une opération incontestablement « rentable », grâce au bénévolat des latinistes, et un gain appréciable pour nos études.

Les corrections ponctuelles doivent s'élever maintenant à au moins 3 000 : c'est peu, puisque le volume dépasse 1 800 pages. À titre documentaire, voici quelques exemples. Passons sur les énormités de l'*Avant-propos* de Gaffiot aujourd'hui corrigées ; dans le *Mode d'emploi* après l'*Étymologie* lire (étymon), à propos de *Burgundi*, ajouter l'ancien site en Europe du Nord, que postule la référence de l'Atlas ; dans les étymologies, les « hypostases », syntagmes responsables d'une dérivation, ont été martyrisées : *degenero* vient de *de genere* (sans ,), *subjugo* de *sub jugo*. Fautes typographiques : l'intrusion de l'it. *accorre-re*, déjà noté sous *accurro*, dans l'article *accuro* ; le renvoi réciproque de *mysta* et *mystes*, laissant celui-ci sans contenu ; séparer *saltem* de (*saltem*) ; intervertir pron. et adj. à propos de *quidam* ; remplacer av. par apr. J.-C., p. 1738, au sujet de l'arménien. Gaffiot garde la responsabilité de nombreux lapsus ; il faut ajouter *Ep.* à la référence de Pline (*le Jeune*) sous *narratiuncula* ; *mansio* apparaît dans la vie de *Tit.* non dans celle de *Tib.* ; *Martianus*, le jurisconsulte, doit s'écrire *Marcianus* (DIG. 48, 5, 7) ; *ministra* relève des *M.*, non des *F.* d'Ovide ; *praedio-lum* figure *Att.* 16, 3, 4 (non 34) ; *revelo*, *F.* 6, 619. Il faut écrire *persolla*. La liste serait interminable. Le mérite de Gaffiot n'en est pas amoindri, le dictionnaire doit continuer à porter son nom, mais un quart du matériel a été ajouté ou corrigé, ce qui n'est pas rien.

La lexicographie latine est florissante, si l'on en juge par deux lexiques tout récents : le *Gaffiot de poche, Dictionnaire latin-français* (Hachette, 2001, IV-820 pages), dont Marc Baratin a dirigé la confection en réduisant habilement le Grand Gaffiot. La matière reste très abondante ; les étymologies sont supprimées et les références se limitent au genre littéraire. Le *Dictionnaire latin de poche* de B. Auzanneau et Y. Avril (Le Livre de Poche, 2000, XXVIII-675 pages) est très bien fait, très didactique, avec son memento grammatical et ses tableaux ; la notation des quantités est très scrupuleuse. Les articles sont clairement disposés, mais il n'y a aucune référence, même sommaire. La base documentaire remonte à Henri Goelzer (1853-1929), mais elle a été soigneusement revue. Le XXI<sup>e</sup> siècle sera évidemment dominé par l'informatique. Il existe déjà des CD-ROM très complets qui fournissent une information exhaustive sur la langue latine ; ce n'est pas une raison pour mépriser les index spéciaux, lexiques, et concordances disponi-

bles. La grosse question sera de les utiliser intelligemment en préférant la mise en perspective à l'entassement. Le travail du lexicologue sera encore alourdi et son rôle sera déterminant. Il faut savoir que la lemmatisation des données brutes n'est pas chose facile et leur classement n'est pas exclusivement le fait des machines : l'intelligence n'a pas encore perdu ses droits.

Pierre Flobert